



RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER DU 21 AU 23 MARS 2017

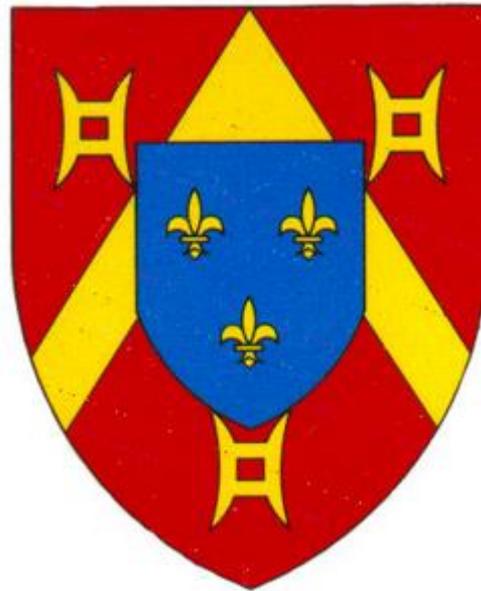


PROGRAMME DE LA REUNION

- **Informations concernant le Mesnil Saint Denis**
 - Une pensée...
 - Avancement PLU et informations sur les projets de LLS
 - Le Mesnil Saint Denis : une ville active et sportive.
 - Distribution des sacs jaunes et des sacs déchets verts.
 - Les voisins vigilants.
- **Informations / réponses concernant chaque Quartier**
- **Moment d'expression des Conseillers**



INFORMATIONS CONCERNANT *LE MESNIL SAINT DENIS*





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Une pensée...**

Nous souhaitons avoir une pensée pour :

- **Monsieur Gilles DEVYS** (*Conseiller de Quartier du Bois du Fay*)
- **Monsieur Luc MARTIN PREVEL** (*Conseiller du Quartier des Résidences du Château*)
- **Monsieur Jacques STEFFEN** (*Conseiller du quartier de Champmesnil*)



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Présentation par Madame Le Maire :**

- **Avancement du PLU**
- **Informations sur les projets de Logements Locatifs Sociaux (LLS)**



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Le Mesnil Saint Denis : une ville active et sportive !**

Co-organisé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'Union Sport & Cycle et l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport), ce nouveau Label « Ville et Sportive » a été décerné en 2017 à 173 villes, sur présentation d'un dossier déposé par plus de 700 collectivités candidates.

C'est une très grande fierté pour notre commune d'avoir été retenue et bientôt les panneaux correspondants seront posés aux entrées de ville.

Le label a été remis officiellement le 7 février à Montpellier par Monsieur Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat aux Sports.





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

• **Le Mesnil Saint Denis : une ville active et sportive! (suite)**

Ce label vient couronner une politique sportive dynamique, soutenue par les nombreux bénévoles de la commune sans lesquels rien ne serait possible. En reconnaissance de leur action, neuf d'entre eux se sont vus décerner la Médaille de la Jeunesse et des Sports. Les diplômes ont été remis par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et l'association des Médaillés Jeunesse et Sports lors d'une cérémonie le 20 décembre 2016, puis les médailles offertes par la commune ont été remises par Madame le Maire et l'Adjoint aux Sports, Cédric Chauvierre lors de la soirée des vœux de l'ASMD. Les heureux récipiendaires sont :

Médailles de bronze (minimum 6 ans de bénévolat)

- Elisabeth EHRMAN, Section Course à Pied
- Marie-Christelle GAUCHE, Section Badminton
- Delphine LAMBERT, Section Natation Synchronisée
- Joël LE TERTRE, Section Football
- Jean-Claude, LE GUERRIER Section Football

Médailles d'argent (minimum 10 ans de bénévolat et 4 ans après le niveau bronze)

- Marc AUBERT, Section Gymnastique Volontaire
- Frédéric GILLET, Section Tir à l'Arc
- Anne-Marie LE ROUX, Section Natation Synchronisée

Médaille d'Or (minimum 15 ans de bénévolat et 5 ans après le niveau argent)

- Jean LE GOFF, Section Cyclisme



INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

- **Distribution des sacs jaunes et des sacs déchets verts**

Dates :

- Mercredi 15 mars 2017
- Samedi 18 mars 2017
- **Mercredi 22 mars 2017**
- **Samedi 25 mars 2017**

Lieu :

- Mairie 1, rue Henri Husson (Communs du Château)

Horaires :

- de 9h00 à 12h00
- de 14h00 à 17h00

Modalités :

- voir le dernier bulletin municipal

Contact : mtessier@lemesnilsaintdenis.fr





INFORMATIONS CONCERNANT LE MESNIL SAINT DENIS

• Les Voisins Vigilants

Au 13 mars 2017 un total de 240 habitants ont fait la démarche de s'inscrire comme Voisins Vigilants :

- 32 au Bois du Fay
- 32 à Henriville
- 85 aux Résidences du Château
- 66 à Champmesnil
- 7 aux Hameaux
- 18 au Bourg





INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOURG*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

● **Ecomobilité :**

- **Est-ce qu'il est possible de laisser le véhicule dans une autre station que celle de départ ?**

Non, aujourd'hui, les véhicules doivent être remis dans leur station de référence. De nouvelles modalités sont à l'étude et devraient voir le jour dans le courant de l'année 2017.

Le bulletin municipal vous tiendra régulièrement informés de l'avancée de ce dossier.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Circulation :**

- **Il y a toujours une ou des voitures garées sur la route de Versailles sur le trottoir opposé à la station TOTAL. Cela oblige les piétons à marcher sur la route ce qui est très dangereux. La police municipale pourrait-elle faire le nécessaire pour que cela cesse ?**

Ainsi que cela a été indiqué dans le dernier bulletin municipal, une campagne visant à "ordonner" les conditions de stationnement, notamment sur les trottoirs, va se dérouler à partir de Février.

Les policiers municipaux vont mettre à profit la mise en service du Pv Electronique pour faire en sorte que le Code de la Route soit mieux respecté.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

● Circulation :

- Trop de véhicules d'autres personnes que des clients sont stationnés la journée sur le parking de ce magasin, ce qui gêne la clientèle. Serait-il possible que la Police Municipale passe pour faire respecter cette zone bleue ?

Réponse identique à celle faite à la question précédente.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

● Repas des aînés :

- L'objectif de la question est de proposer des idées pour faire aussi des économies pour la commune. Pourquoi le choix de « je ne souhaite rien » n'est pas proposé lors du questionnaire envoyé aux personnes concernées. Pour faire des économies, il serait raisonnable de ne proposer du champagne qu'une seule fois.

Non il n'est pas nécessaire de rajouter cela car si la personne invitée coche les 2 cases "NON" cela signifie qu'elle ne souhaite rien !

Par ailleurs , quand on invite on ne propose jamais, à ma connaissance , un seul verre à boire : c'est une question élémentaire de politesse !

La consommation de champagne enregistrée lors du dernier repas est plus que raisonnable : la moyenne est d'une flute et demie par personne...



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

● Cimetière :

- Le banc a été refait, le parterre de fleurs aussi et le robinet a été réparé : ce qui est très bien.
- Par contre en dehors du fleurissement autour du 1er Novembre, le reste de l'année c'est un peu tristounet. Serait-il possible de faire un effort sur ce point ?

Un fleurissement de l'entrée du cimetière ainsi que des tombes des morts pour la France est réalisé plusieurs fois par an en collaboration avec le maire-adjoint en charge de l'environnement.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Parking devant la Mairie :**

Les poteaux qui sont à l'entrée des parkings situés devant la Mairie sont proches et surtout invisibles lorsque l'on passe avec une voiture ce qui fait peur et ne favorise pas l'utilisation de ces places. Serait-il possible de mettre un petit poteau pas trop rigide attaché à chaque socle actuel et qui permette de se guider en passant ?

Nous avons évoqué, avec Mr Bernard CLAISSE, ce problème.

La solution consistant à surhausser les poteaux actuels va être mise en œuvre. A terme l'idéal serait de poser des portiques (comme ceux du parking du Parc des Sports par exemple).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Sacs jaunes :**

Où peut-on obtenir des sacs jaunes si nous n'en avons plus ? Je suis allé hier à la déchetterie et la personne m'a répondu qu'il n'en distribuait plus et qu'il fallait se rapprocher de la Mairie. Auprès de qui ?

Il faut aller en Mairie. Néanmoins le but est vraiment que chacun en demande assez pour tenir une année, la gestion des distributions supplémentaires étant vraiment un casse-tête pour tout le monde.

Le gardien de la déchetterie a été déchargé de cette distribution car il est tout seul et ces demandes perturbaient son travail le samedi notamment. Mais les multiplications des demandes "retardataires" et supplémentaires ont aussi été compliquées à gérer par l'accueil Mairie.

Pour les sacs jaunes, le but n'est pas de limiter le nombre de sacs donnés aux Mesnilois puisqu'il est important qu'ils puissent trier mais de faire en sorte qu'ils obtiennent ce qu'il leur faut en une seule fois.

Pour les sacs à déchets verts (qui coûtent plus cher), la quantité distribuée est fonction de la taille de la parcelle sans pouvoir toutefois excéder 4 liasses (soit 80 sacs) par foyer. Au-delà, cela veut dire que les gens ont un grand terrain (> 800 m²), il faut qu'ils s'organisent pour faire du compost.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Eclairage public :**

Concernant l'éclairage public, un abaissement de la puissance d'éclairage sur des axes secondaires est appliqué depuis la mi-octobre. Avez-vous des retours (positifs - négatifs ?) des personnes résidant dans les rues concernées ? Par ailleurs, serait-il possible de donner des précisions sur les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public ? Régulièrement, les lumières sont allumés alors qu'il fait encore jour.

Peu de personnes se sont aperçues de l'abaissement de la puissance d'éclairage sur le réseau d'éclairage public. Aucune réaction (négative ou positive) n'a été reçue sur ce point. Le détail des heures d'extinction vous sera communiqué par les Conseils de quartier (il est repris sur un tableau synoptique facile de lecture). La commande de l'allumage et de l'extinction de l'éclairage se fait à partir d'horloges électroniques en fonction des heures de lever et de coucher du soleil. Elle se faisait auparavant à partir de cellules appelées LUMANDAR, ce qui était beaucoup moins précis. Il peut effectivement y avoir une impression d'allumage ou d'extinction plus tôt ou plus tard que la levée du jour en fonction de la luminosité ou le temps du jour concerné.

Lorsque vous voyez les lanternes allumées dans la journée, cela est dû aux interventions de l'entreprise qui nettoie les lanternes, change les ampoules ou est en recherche de panne, ce qui se fait par secteur d'allumage et allumage en fonctionnement.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Dégradation de l'asphalte rue Emile Fontanier :**

A signaler la dégradation et la formation de trous dans le bas de la rue Emile Fontanier (zone ancien marché et immeuble social)

Plusieurs nids de poule ont déjà été rebouchés et le seront encore à cause de l'hiver et du gel. Ils sont effectués avec de l'enrobé à froid qui est beaucoup moins résistant que l'enrobé à chaud.

Un chantier de construction va démarrer prochainement à la place de l'ancien marché ; le réseau d'assainissement enfoui a également besoin de réparation.

La voirie et la mise aux normes PMR seront donc refaites après ces travaux.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

• Poubelles de l'immeuble social rue Emile Fontanier :

Remarque concernant les poubelles de l'immeuble social du 7 rue E.Fontanier. Elles encombrant souvent une grande partie du trottoir, notamment la grosse poubelle. Elles sont souvent inaccessibles aux éboueurs, car elles sont derrière des véhicules stationnés sur des emplacements non autorisés (entrée d'immeuble matérialisé par une croix sur la chaussée et passage piétons). Il existe des places de stationnement libre à quelques mètres. Afin de mettre fin à ces inconvénients, il serait judicieux de mettre des obstacles sur la zone entrée d'immeuble marquée d'une croix, afin d'interdire la possibilité de stationner, mais de laisser la possibilité d'y mettre les poubelles. Cela faciliterait grandement la tâche des éboueurs, et laisserait libre le trottoir.

Merci d'avoir signalé ce problème. Je l'ai remonté aux Services Techniques et nous allons voir ce qu'il est possible de faire.



INFORMATIONS / REPOSES CONCERNANT LE QUARTIER LE BOURG

- **Futur projet du site de l'ancien marché:**

Les riverains de l'ancien marché attendent toujours une présentation du projet immobilier, comme cela a été fait pour le projet Sully.

Pour que le projet voit le jour, il faut d'abord que le PLU soit approuvé.

Dès que ce sera le cas, une réunion publique invitera notamment les riverains à une présentation en présence du bailleur social responsable de l'exécution de ce programme.

Ceci devrait intervenir entre Mai et Juin 2017.



INFORMATIONS CONCERNANT *CHAMPMESNIL*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● Haies :

Concernant les haies qui débordent, les personnes ont reçu le courrier et ont taillé. Qu'est ce qui est prévu pour ceux qui ne se mettent pas en conformité ? Quels délais ? Que veut dire verbalisation dans ces cas ? Il semble y avoir des « loupés » : des gens ont reçu à tort le courrier ou au contraire qui auraient du recevoir et ne l'ont pas eu.

Cas de maisons rue Jacques de Molay par exemple.

Il est convenu que le Service Urbanisme et la Police Municipale travaillent de concert pour plus d'efficacité afin de convaincre les propriétaires de se conformer à la réglementation.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● Stationnement - circulation :

Arrêté municipal 2016/272 (08/2016) pourquoi ne sont exclues que les impasses résidence du château et pas celles de champmesnil alors que les impasses sont moins larges que les rues.

Il semble nécessaire de faire une communication claire sur les interdictions de stationner sur les trottoirs.

N'est il pas possible de concentrer les efforts sur la verbalisation des excès de vitesse rue de Versailles plutôt que sur la verbalisation du stationnement ? suggestion de fournir des jumelles de verbalisation à notre police municipale
L'emplacement pour le bus devant l'école Champmesnil n'est toujours pas respecté et il arrive souvent que lorsque le bus arrive sa place soit occupée. De même pour la place handicapée. C'est ici que devraient se concentrer les efforts de verbalisation. N'est-il pas possible de faire une communication en ce sens via les enfants directement à l'école ... type sensibilisation au civisme ?

Les marquages au sol route de Versailles sont effacés du fait des travaux et ne font plus apparaître l'interdiction de dépasser. Les gens ne voient pas le « haricot » vers les nouvelles résidences : les gens se retrouvent face à face sur la voie opposée : danger ! L'idée est donnée de mettre des priorités à droite route de Versailles pour casser la vitesse avec des plateaux ralentisseurs comme rue de la Lambruche.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

● Stationnement - circulation :

L'arrêté municipal concerné vise l'ensemble des voies (allées,...) pour lesquelles la numérotation des propriétés n'est pas réalisée en alternatif (côté pair, côté impair), la précision utile sera faite sur la prochaine réédition de ce document.

La communication sur les stationnements sur trottoirs est celle du Code de la Route : Stationnement rigoureusement interdit sur trottoirs et passible d'une amende de 135 €.

Si les contraintes budgétaires nous le permettent, il est envisagé de doter la PM de jumelles à visée laser pour les excès de vitesse sur l'ensemble de la commune. Les instructions utiles ont été données à la Police Municipale pour le respect du stationnement réservé aux bus et aux personnes handicapées devant l'école Champmesnil.

Je ne crois malheureusement pas au résultat d'une communication via les enfants directement à l'école. Nous verrons néanmoins, avec Mme Véronique DEZ, la possibilité de mettre ce genre de question en Conseil d'Ecole.

S'agissant de la route de Versailles (route départementale) le département a programmé sa rénovation à l'été 2017, les marquages au sol seront refaits à cette occasion.

Enfin, dans les propositions de l'étude de circulation, figurent la mise en œuvre de 2 plateaux ralentisseurs que nous essaierons de faire coïncider avec la réhabilitation de la route de Versailles.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Eclairage:**

Pourquoi l'éclairage de la nouvelle résidence Le Village est-il plus efficace qu'ailleurs ? Notamment à Champmesnil où le remplacement pour des ampoules Eco d'énergie éclairent orange.

Ce quartier a été équipé par le promoteur de nouvelles lanternes avec des platines LED qui sont très performantes et très économes. Elle valent plus de 1000€ l'unité, sans le mat... Les anciennes ampoules (blanches) qui équipaient les anciennes lanternes ne sont plus fabriquées (elles contiennent du mercure).

Nous remplaçons donc au fur et à mesure de nos possibilités financières celles-ci par des platines encastrées dans les capots, qui sont conformes aux normes et qui avec leur éclairage orange donnent une impression d'éclairer moins !

Nous espérons que le prix du LED continuera de baisser et que nous pourrons déjà terminer le remplacement des anciennes lampes par du LED ; je vous invite à aller dans le quartier du Bois du Fay et de certaines rue d'Henriville, où les lanternes sont encore plus anciennes...



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Piscine:**

Suite à la réponse donnée, est-il préférable de perdre la garantie (concernant le carrelage glissant) ou de perdre une jambe ? Il semble par ailleurs qu'il y ait des zones qui glissent plus que d'autres (le pourtour du bassin).

Le niveau sonore de la ventilation a de nouveau beaucoup augmenté.

Le carrelage de la piscine est certifié antidérapant et il s'agit d'un carrelage haut de gamme. Pour les personnes qui ont peur de se casser une jambe, elles peuvent utiliser des chaussures pour piscine (8/9 euros la paire).

Nous n'avons pas constaté de changement sonore aux niveaux des installations techniques de la piscine.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Déchets verts:**

Allée des Bergères il est récurrent que les sacs de déchets verts ne soient pas correctement collectés avec des déchets qui terminent au milieu de la rue.

Pour toute anomalie de collecte (déchets verts ou autres) ne pas hésiter à appeler les services techniques de la Mairie (via le numéro général d'appel mairie) ou à envoyer un mail via le formulaire de contact le plus rapidement possible. L'anomalie est signalée à la SEPUR qui est tenue de venir ramasser si les déchets étaient effectivement sortis au moment du passage du camion.

Depuis le début de l'année, les services techniques ont la possibilité de visualiser en temps réel le parcours du camion de collecte (ou a posteriori avec les heures de passage). Ils peuvent donc voir très facilement si des rues ont été "oubliées" (et aussi détecter les "retardataires"... les personnes qui appellent la Mairie alors que le camion est déjà passé mais qu'elles ont sorti leurs sacs tardivement...).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Porte Henri IV :**

Ne peut-on pas solliciter le CMJ pour l'aménagement du rond point ?

**Le CMJ peut donner des idées, mais son rôle n'est pas de passer à la réalisation.
Ce sont de jeunes enfants !**



INFORMATIONS / REPOSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Info :**

Opinion positive sur l'arrivée d'un nouvel opticien à Champmesnil.

**Interrogation et inquiétude sur le départ non remplacé du Dr Galant Poutier
Suggestion de créer une maison médicale pour faire venir des médecins au
Mesnil**

**La question de la désertification médicale sur notre Commune est déjà en cours
d'étude.**



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

- **Ecomobilité :**

Faire de la publicité.

Il y a eu deux articles dans le dernier bulletin municipal plus une page d'info sur le site Internet.

Nous prévoyons des compléments dans chaque bulletin municipal et sur le site de la mairie et de la CCHVC.

Mais c'est surtout le bouche à oreilles qui sera le plus efficace !



INFORMATIONS CONCERNANT *LES RESIDENCES DU CHATEAU*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

● Circulation :

Suite aux conclusions et propositions de l'étude publique sur la circulation présentée le samedi 26 novembre 2016, de quelle manière seront actées ces propositions ?

Le rapport intermédiaire fourni par le cabinet a déjà fait l'objet d'un examen en commission "Sécurité-Circulation-Transport".

Une prochaine réunion de cette commission va être programmée dans les meilleurs délais pour débattre du rapport définitif reçu fin janvier 2017.

Lors de cette réunion, le choix et le calendrier prévisionnel de mise en œuvre des mesures retenues feront l'objet de propositions de cette commission sachant que, pour tenir compte du coût, il ne sera pas possible de tout réaliser en 2017.

Des réunions de travail avec les Conseils de Quartier permettront de retenir de concert des réalisations simples impliquant les habitants.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

● Circulation :

Le stationnement autour de la porte Henri IV pose de plus en plus de problème. Ne serait-il pas judicieux de passer cette porte en zone piétonne ?

Il n'est pas possible de transformer cette partie de voie en zone piétonne du fait du débouché de l'avenue Henri IV.

Dans le cadre de l'étude de circulation, il est proposé de passer ce lieu en zone 30 ou zone de rencontre, ce qui pourrait améliorer la cohabitation piétons/automobiles. Déjà, et à titre d'essai, la Police Municipale assure une vacation tous les samedis matins entre 10 et 12 heures, ce qui a un effet dissuasif certain.



INFORMATIONS / REPOSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Question :**

Quelle est la démarche à suivre lors de la présence d'un nid de guêpes. La mairie peut-elle intervenir ou conseiller des sociétés spécialisées ?

Si le nid est sur terrain privé, ce n'est ni aux agents de la Mairie ni aux pompiers d'intervenir en principe.

Par contre, la Mairie peut conseiller des entreprises susceptibles d'intervenir (coordonnées à disposition aux services techniques).

Le coût de l'intervention est à la charge du demandeur. Il sera variable en fonction de la facilité/difficulté d'accès du nid. Idem pour la destruction de nids de frelons asiatiques.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Panneaux publicitaires :**

Il ne s'agit pas d'enlever les panneaux posés par les différentes associations du Mesnil (CLC, Comité des Fêtes...) mais les quelques panneaux publicitaires situés à La Poste, à Champmesnil, et porte Henri IV.

A qui appartiennent ces panneaux ?

Ces panneaux appartiennent à une société privée. Nous avons au dos, en contrepartie, un plan de ville.

Un projet de lancement d'appel à concurrence pour la fourniture et la maintenance de ces "sucettes" et des abri bus est en cours d'élaboration.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **Foyer Sully :**

De nombreuses craintes sur la circulation et le stationnement que va entraîner ce projet vers les Résidences du Château sont formulées.

Quelles sont les solutions envisagées pour y remédier ?

Dans le cadre du projet "Sully" un travail est en cours en matière de transport collectif, en collaboration avec le STIF et la Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines.

Par ailleurs, le recalibrage de l'avenue Henri IV fait partie du Projet Urbain Partenarial en discussion avec l'aménageur.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

- **PLU :**

Serait-il possible d'avoir un point sur l'avancement du PLU ?

L'enquête publique est close depuis le 11 février.

Le commissaire enquêteur a un mois pour rendre son rapport.

Il a prévu son dépôt le 15 mars. Si tout se passe bien, le Conseil Municipal devrait être en mesure de proposer son approbation fin avril.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

• Finances :

Quelle est la situation des finances de la commune, principalement en fonction de la baisse des dotations de l'Etat ?

Le gel des dotations de l'Etat (encore - 9 à 14 % en prévision pour 2017), allié à l'augmentation des charges (FNGIR, FPIC,...), ainsi que cela a été évoqué dans le dernier bulletin municipal, continuent de rendre difficile l'élaboration et la mise en œuvre du budget de la commune.

Nous essayons de limiter au maximum les dépenses de fonctionnement mais nous sommes arrivés à un degré où il n'y a plus rien à "gratter dans les fonds de tiroirs". Malgré cela, et grâce à des efforts constants, nos finances restent saines et l'on peut rappeler que notre capacité de désendettement (rapport entre la dette à long terme et le résultat d'exploitation se situe, à fin 2016, à 3,9 années ce qui est notablement inférieur à la moyenne des communes de notre strate).

Le bulletin municipal du mois d'avril fera un point complet sur ce sujet.



INFORMATIONS CONCERNANT *HENRIVILLE*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Circulation :**

Est-ce que les conseillers de quartiers pourraient avoir des Flyers pour informer sur le stationnement sur les trottoirs dans leur quartier ?

De quels flyers est-il question ? S'il s'agit des papillons placés sur les pare-brise des voitures en infraction, cette action est du seul ressort de la Police Municipale. Je rappelle, par ailleurs, que le stationnement sur trottoir, hors emplacements repérés par marquage au sol ou signalisation verticale est passible, depuis le 2 juillet 2015, d'une amende de 135 euros.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Déchets :**

Pourquoi avoir des containers (verre et vêtements) inaccessibles le soir et le dimanche ?

Les dépôts de verre sont très bruyants. Or sur la commune tous les conteneurs à verre sont situés à proximité d'habitations dont les habitants se plaignent régulièrement des dépôts faits en dehors de heures autorisées. C'est donc pour respecter la tranquillité des riverains le soir et le dimanche qu'il est demandé de respecter ces horaires (comme pour l'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants). Le dépôt de vêtements peut être toléré.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

• Déjections canines :

Est-il possible de faire une campagne de sensibilisation pour que les propriétaires de chiens ramassent les excréments de leurs chiens dans la rue ?

Concernant les déjections canines, deux panneaux ont été posés devant l'école Champmesnil et à l'approche du collège Philippe de Champagne, qui étaient deux endroits particulièrement souillés et en plus fréquentés par les écoliers/collégiens.

On ne peut pas non plus mettre des panneaux partout mais un article sera fait au bulletin municipal pour rappeler aux propriétaires de chiens les règles de courtoisie élémentaires.

La commune a choisi délibérément de ne pas mettre en place de dévidoirs à sacs. Il n'y a pas de taxe sur les chiens donc c'est à chaque propriétaire d'assumer les coûts liés à son animal ou de veiller à amener son animal faire ses besoins à des endroits qui ne gênent pas les autres.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Salle de Gym:**

Comment le tapis de gym est nettoyé ? Et quand ?

Le praticable est nettoyé avec un aspirateur deux fois par semaine le lundi et le jeudi matin et chaque fois que cela est nécessaire si incident.



INFORMATIONS / REponses CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Urbanisme:**

Pourquoi dans certains secteurs des permis de construire ont été délivrés au ras de la route ? Pourquoi les accès parkings de ces opérations aussi près de la route qui rendent très accidentogènes les entrées et surtout les sorties, ont-ils été permis ?

Je suppose qu'il s'agit des constructions en centre bourg.

Le POS actuel ne permet pas le retrait par rapport à la voirie.

Les permis délivrés sont conformes à cette réglementation qui est modifiée dans le PLU en cours.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Mobilité :**

La place Henri IV n'est toujours pas PMR. Cela avait déjà été signalé lors d'une précédente réunion du Conseil de Quartier.

Quand sera envisagé sa mise en accessibilité ?

La place Henri IV a été dernièrement "équipée" pour les PMR !! L'auteur de la question pourrait-il dire à quels aménagements complémentaires il pense ?



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Aire de jeux :**

L'aire de jeux de la place Henri IV commence à vieillir. Certains jeux comme ceux à ressorts sont en train de s'abimer (= les ressorts sont en train de partir) ? Est-il possible de les changer ? Quelles sont les normes pour ces aires de jeux ?

Les aires de jeux communales font l'objet d'un suivi attentif pour la sécurité de nos enfants. Des contrôles sont effectués régulièrement. Les filets de l'aire en question ont été changés en début d'année. Je vais signaler aux services techniques l'anomalie indiquée afin qu'un contrôle soit effectué rapidement.



INFORMATIONS / REPOSES CONCERNANT LE QUARTIER HENRIVILLE

- **Tranquillité :**

Est-il possible que la Police Municipale aille voir certains propriétaires de chiens qui laissent leur animal errer dans les rues constamment ce qui pourrait à terme avoir pour conséquence des accidents (par exemple des accidents de la circulation pour 1 chien dormant au milieu d'un carrefour) ou des problèmes de propretés (sac poubelles éventrés)?

La police municipale à pris contact avec les propriétaires du chien pour leur demander de faire cesser la divagation de l'animal. Ceux-ci se sont engagés à prendre les mesures nécessaires. Ne pas hésiter à contacter la Police Municipale en cas de nouvelles constatations.



INFORMATIONS CONCERNANT *LE BOIS DU FAY*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Circulation :**

Dangerosité de la route de Coignières où les automobilistes vont très vite. Il est demandé d'améliorer l'éclairage du passage pour piétons à côté du rond point pour le sécuriser.

Nous allons examiner, avec Mr Bernard CLAISSE, dans quelle mesure il est possible d'améliorer l'éclairage public à cet endroit.

A noter, par ailleurs, que les propositions de l'étude de circulation prévoient la mise en œuvre d'un rétrécissement ponctuel de la chaussée ("écluse") à cet endroit pour limiter la vitesse de véhicules.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **ASL Bois du Fay :**

L'ASL Bois du Fay Coignières n'a pas été officiellement dissoute. Des régularisations restent à effectuer (transfert des voiries à la mairie acté mais reste acte notarié en l'absence de la présidente qui a déménagé du Mesnil, solde des comptes...). Que faire pour régulariser la situation ?

Il faut prendre contact avec le bureau de Mme Le Maire pour organiser une rencontre afin de regarder précisément avec les notaires la situation de cette association dont la dissolution a été actée.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Chemin de Bellepanne :**

Il existe toujours des lieux de décharges et des voitures occupent le chemin.

Une action a déjà été menée, en collaboration avec la commune de Coignières, pour mettre un terme aux errements constatés.

Il ne faut pas hésiter à demander l'intervention de la Police Municipale en cas de nouvelles constatations.

Le Maire de Coignières a fait nombre de démarches, mais a des difficultés avec le propriétaire qui ne se soumet pas à la Loi.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

● Transport :

Quelles actions sont menées par rapport au problème des transports dans le quartier du Bois du Fay ? Quand pourra-t-on avoir à nouveau des lignes de bus adaptées aux besoins dans ce quartier ?

Une étude de restructuration du réseau de transports en commun de la Communauté d'Agglomération SQY est actuellement en cours et les représentants de la Mairie y participent pour faire entendre nos besoins.

Malheureusement, dans le contexte financier actuel et en raison de notre non-appartenance à la Communauté d'Agglomération SQY, il est difficile d'obtenir satisfaction. Nous gardons cependant l'espoir que la construction de l'ensemble immobilier du " foyer Sully" nous permettra d'avancer vers la résolution de ce problème.

De plus, une étude de transports en commun va être lancée par la CCHVC, en complémentarité de celles en cours à la Communauté d'Agglomération SQY et à Rambouillet Territoire.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Ecole Bois du Fay :**

L'école du Bois du Fay va-t-elle être démolie ? Peut-on en savoir plus sur le projet ?

Il s'agit d'un projet qui ne pourra se réaliser sans la participation financière du Département et de la Région.

Les discussions sont en cours en ce sens, mais rien ne sera acté avant 2019. Il nous reste beaucoup de travail avant une quelconque réalisation.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Aménagements:**

Serait-il possible d'avoir un aménagement sécurisé des deux chemins qui descendent dans le chemin de Bellepanne vers la Forêt (un rue des Tilleuls et un dans la rue d'avant) ?

Les deux sentiers en question sont ravinés par les pluies. Il n'est pas possible de les aménager.

Toutefois, une recharge en terre pourrait les améliorer, mais c'est un travail compliqué à réaliser par nos agents et les finances communales ne permettent pas de les faire réaliser par une entreprise extérieure. Peut-être un chantier participatif est-il une solution ?



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Stationnements place de l'Eglise :**

Le stationnement place de l'Eglise devient problématique à certaines heures, avec en plus les places dédiées aux emplacements des voitures électriques. Où se garer ? Par ailleurs quid des places à cheval sur le trottoir en face de la poste ? Est-ce que ce sont de vraies places ?

La solution préconisée par l'étude de circulation vise à augmenter le nombre de places en stationnement réglementé (zone bleue) et, si nécessaire à en diminuer la durée (par exemple 1 heure au lieu de 2 heures comme actuellement).

Il n'y a pas eu de diminution des emplacements de stationnement devant la poste puisque les places maintenant réservées aux véhicules électriques ont été compensées par un marquage officiel, sur le trottoir d'en face, à l'emplacement de l'ancien arrêt de bus.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Chien en liberté:**

Problème d'un chien en liberté qui mord les passants et qui s'est introduit plusieurs fois dans le collège Philippe de Champaigne en suivant des enfants
Que peut-on faire ? Médiation policier municipal ? Brigade canine compte tenu du fait que le chien est plus souvent dans la rue que chez ses maîtres ?

La Police Municipale a pris contact avec les propriétaires du chien pour leur demander de faire cesser la divagation de l'animal.

Ceux-ci se sont engagés à prendre les mesures nécessaires.

Ne pas hésiter à contacter la PM en cas de nouvelles constatations.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER BOIS DU FAY

- **Eclairage public:**

Suppression d'éclairage dans le quartier. C'est dangereux de ne pas avoir du tout d'éclairage la nuit. Pourrait-on tester la possibilité de laisser un ou deux réverbères allumés ou revoir les horaires d'extinction pas toujours adaptés le week end (personnes devant rentrer à pied dans le noir) ?

Pour avoir un mat d'éclairage allumé sur deux, il faudrait recâbler tout le réseau ou poser une horloge sur une lanterne sur deux !

Les horaires d'extinction le WE sont déjà différents. En cas de rentrée tardive, il me semble préférable et prudent de se munir d'une lampe de poche ! Il en existe aujourd'hui à LEDS et à des prix très abordables.

De nombreux mesnilois ont d'ailleurs déjà utilisé cette formule, économe pour nos finances et pour leur sécurité...



INFORMATIONS CONCERNANT *LES HAMEAUX*





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

● **Entretien (question) :**

Ressenti très désagréable de la part de certains habitants concernant la lettre de la Mairie pour la taille des haies. Déjà signalé à plusieurs reprises : le trottoir dans le virage où se situe Reprotectechnic - théoriquement entretenu par la Mairie - n'est pas fait régulièrement. Une Conseillère de Quartier l'entretient elle-même.

Idem sur le terrain face au Manoir du Mousseau (là où est posé le container à verre), celui-ci a été entretenu par les habitants faute d'intervention du service des espaces verts de la Mairie. Toujours concernant le container à verre au Mousseau : maintenant qu'un nouveau carré en béton est présent à côté du panneau d'affichage, est-il possible de déplacer le container juste derrière ce carré afin d'être au propre pour déposer le verre. Les personnes qui habitent juste à proximité demandent s'il est possible d'installer sur le côté un panneau en bois afin de le cacher ?

D'une manière générale, il est constaté un entretien très irrégulier et insuffisant dans ce quartier.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

● Entretien (réponse):

En ce qui concerne la taille des haies, sur plus de 400 courriers adressés, seules une vingtaine de personnes ont fait connaître leur désapprobation.

Pour le conteneur à verre, une première dalle en ciment a été faite comme demandé et ensuite le conteneur a été positionné derrière. Mais le terrain derrière étant irrégulier, SEPUR a constaté que cela provoquait une mauvaise fermeture du conteneur, d'où les morceaux de verre cassés (au départ on pensait que c'était le conteneur qui était défectueux).

La prolongation de la dalle a été faite courant Février. Le conteneur sera remis correctement très prochainement.

Sur l'entretien général du Mousseau (et des autres quartiers qui "se plaignent" régulièrement d'être oubliés : Bois du Fay, etc.), j'ai demandé à la Directrice de la DST de faire un planning général "Espaces Verts" par semaine et par tâche (tonte, taille, gros travaux ou travaux saisonniers, ex. fleurissement...) des travaux à effectuer sur tous les espaces dont l'entretien incombe à la commune.

C'est en cours et j'espère que ça va aller mieux ensuite.

En attendant, ne pas hésiter à remonter en direct à la Mairie les problèmes particuliers. L'Adjointe au Maire essaie de circuler au maximum le week-end pour voir les anomalies éventuelles mais ne peut pas passer partout.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Ecomobilité :**

Demande de retour concernant la fréquentation des emplacements des voitures électriques.

Les statistiques seront communiquées par la CCHVC prochainement, nous les relayerons lorsque nous les aurons.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Eclairage:**

Il a été constaté une fois par un Conseiller de Quartier vers 3 h du matin un samedi que les luminaires de Rodon étaient éteints et ceux du Mousseau allumés. Par contre, la personne ne sait pas si c'était un évènement ponctuel ou récurrent.

Le conseiller de quartier a bien vu.... Tout ce quartier y compris la rue de Fort Manoir doit être éteinte... VIOLA qui entretient nos réseaux a changé à trois reprises l'horloge de commande, qui doit être "bricolée" par un riverain.... Un cadenas vient d'être posé afin d'interdire l'accès à cette armoire (qui se faisait avec une clé spécialisée...). L'éclairage est donc maintenant bien éteint rue du Fort Manoir.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Sécurité:**

Après la Croix Mathurine, en direction de la ferme, il est constaté un trou énorme à reboucher.

Signalement à nouveau de la gêne du panneau Devrient au Mousseau ainsi que la présence de 3 arbres qui obstruent la visibilité.

Pour le trou de la Croix Mathurine, la remise en état utile est programmée par Mr Bernard CLAISSE.

La gêne occasionnée par le panneau Devrient a été signalée à cet organisme qui s'est engagé à le retirer (mais il est toujours présent !).



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

- **Drone:**

Il est constaté des vols de drones au-dessus des champs et de la ferme de Rodon d'où nuisance sonore. Quand est-il de la législation sur les drones ?

Il est prohibé de faire voler son appareil en zone urbaine comme les parcs, les rues, les stades, ou les plages.

Mêmes restrictions pour les zones à proximité des aérodromes ou de toute structure servant à l'atterrissage ou au décollage d'aéronefs (à moins d'avoir une autorisation spécifique de la Direction régionale de l'aviation civile).

Il est par ailleurs interdit de survoler les zones sensibles et secteurs interdits de survol par le gouvernement comme les bases militaires, les maisons d'arrêt ou les centrales nucléaires.

Vous pouvez consulter le site aip-drones.fr qui propose une carte détaillée et une application pour recenser les sites réglementés par l'Etat.

L'utilisateur est tenu de respecter une distance minimale de sécurité et de rester distant de tout rassemblement de personnes ; cette distance est de 50 mètres des limites d'une agglomération et de 150 mètres d'un rassemblement de personnes.



INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

● **Circulation :**

Monsieur Boyat attend toujours une réponse à son courrier du 5/04/2016 concernant le passage de véhicules bruyants sur le chemin des Laboueurs. Le centre équestre se plaint du passage régulier de 4x4, quads et motos ce qui génère beaucoup de nuisances sonores, ce qui panique les chevaux et risque de désarçonner les cavaliers.

Monsieur Daniel DOUX répond :

« Je verrai Monsieur Boyat le plus rapidement possible pour cette question.

En cas de constatation de tapages résultant de l'utilisation d'engins bruyants non-homologués, prévenir la Police Municipale et, si nécessaire, la Police Nationale.



MOMENT D'EXPRESSION DES CONSEILLERS

- Questions, remarques sur le Mesnil Saint Denis.
- Questions, remarques sur votre Quartier.
- Idées, suggestions, demandes...



Maintenant,
c'est à vous





DATES DES FUTURES RÉUNIONS





DATES DE LA TENUE DES REUNIONS en 2017

▪ Semaine 25 (20 au 22 Juin 2017)

Le mardi 20 Juin: *Les Hameaux et les Résidences du Château*

Le mercredi 21 Juin: *Le Bourg et le Bois du Fay*

Le jeudi 22 Juin: *Henriville et Champmesnil*



Merci!

